



Nombre de conseillers en exercice : 33
Votants :
Abstentions :
Pour :
Contre :

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le 27 novembre à 19 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire.

Étaient présents :

Fabrice ROUSSEL
Katell ANDROMAQUE
Jean-Noël LEBOSSÉ
Noelle CORNO
Muriel DINTHEER
Philippe LE DUAULT
Camille BRANCHEREAU
Laurent BREZAC
Laurence RANNOU
Viviane CAPITAINE
Frédéric CHATELLIER
Claude LEFORT
Dénis BRIANT
Jean-Pierre GUYONNAUD
Anne OLIVIER

Eric NOZAY
Nathalie LEBLANC
Sylvie LAJEANNE
Philippe RODRIGUES
Thérèse TRESPEUCH
Oscar NAVARRO
Charlotte PERCHER
Erwan BOUVAIS
Annie LE GAL LA SALLE
Christophe BOUVIER-BRAULT
Myriam BASOSILA MBEWA
Christian GUILLEMINEAU
Bénédicte de LANTIVY
Sébastien ROUSSEL

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

Laurent GODET, Marc FLEURY, Isabelle LE HEIN, Martin MOTTET

Avaient donné procuration, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Laurent GODET à Laurent BREZAC, Marc FLEURY à Oscar NAVARRO, Isabelle LE HEIN à Sylvie LAJEANNE, Martin MOTTET à Noelle CORNO

Monsieur Christian GUILLEMINEAU a été élu Secrétaire de Séance.

RAPPORTS ANNUELS 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

DL_2023_11_05

Monsieur LEBOSSÉ et Monsieur BRIANT exposent :

Chaque année, les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau, de l'assainissement et du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés sont présentés en conseil métropolitain puis en conseil municipal.

Ils répondent à l'obligation de transparence, en donnant aux usagers de l'alimentation en eau potable, de l'assainissement et de la collecte et du traitement des déchets, les informations prévues par le décret 95-635 du 6 mai 1995, complété par le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, et celles prévues dans l'arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007.

Les rapports annuels 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'eau, de l'assainissement et du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés, ils sont disponibles à la Direction Aménagement et Transitions.

Présentés au Conseil Métropolitain de Nantes Métropole lors de sa séance publique des 22-23 juin 2023, ces rapports font aujourd'hui l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal, conformément à l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n°2016 - 1087 du 8 août 2016 – art 31.

Vu l'avis de la commission Aménagement et Transitions réunie le 14 novembre 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

DE PRENDRE ACTE de la présentation des rapports annuels 2022 relatifs aux services publics de l'eau, de l'assainissement et des déchets.

Le Conseil Municipal prend acte des rapports d'activité.

Pour extrait certifié conforme,
Le secrétaire de séance,



CHRISTIAN GUILLEMINEAU



Pour extrait certifié conforme,
Monsieur le Maire,




FABRICE ROUSSEL

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID : 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE



Rapport annuel sur l'eau 2022

Prix et qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement



**Commune de
La Chapelle sur Erdre**

Réalisation :
Direction du Cycle de l'Eau
Mai 2023





SOMMAIRE

Éléments introductifs

Axe 1 : anticipation des besoins et sécurisation en eau potable

Axe 2 : santé et biodiversité des cours d'eau

Axe 3 : prévention des inondations

Axe 4 : accès à l'eau pour tous et relation usagers

Axe 5 : valorisation des ressources et diminution de l'empreinte écologique

Contribution aux marqueurs : transition écologique / égalité / proximité

Éléments financiers

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID : 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE



Rapport annuel sur l'eau 2022

Prix et qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement



Éléments introduction

Les enjeux et chantiers du mandat

- 1 usine principale
- 170 000 habitants en 2050
- Q Loire étiage : - 50% en 2070

1. Anticipation besoins futurs et sécurisation eau potable

2. Santé et biodiversité des cours d'eau

- 1000 km de cours d'eau et étiers
- 0% des CE en bon état DCE
- 7700 km de réseaux : Nantes-New Delhi
- ECP : 30 à 70% selon les SA
- 6/25 STEU saturées en 2025

Politique Cycle de l'Eau

5. Ressources et empreinte écologique

- 56 GWh/an : 12 000 foyers moy.
- 2400 Tonnes de CO2 / an
- Epandage boues : 20 000 ha
- Rendement réseau : 85%

3. Prévention des inondations

- 8% de NM en aléa ruissellement
- 50 points noirs dans le SDAP

4. Accès à l'eau pour tous et relation usagers

- 3% de taux d'impayés soit 3 M€
- 7000 bénéficiaires TSE / an

Le cycle de l'eau domestique

Schéma de la chaîne d'approvisionnement en eau potable

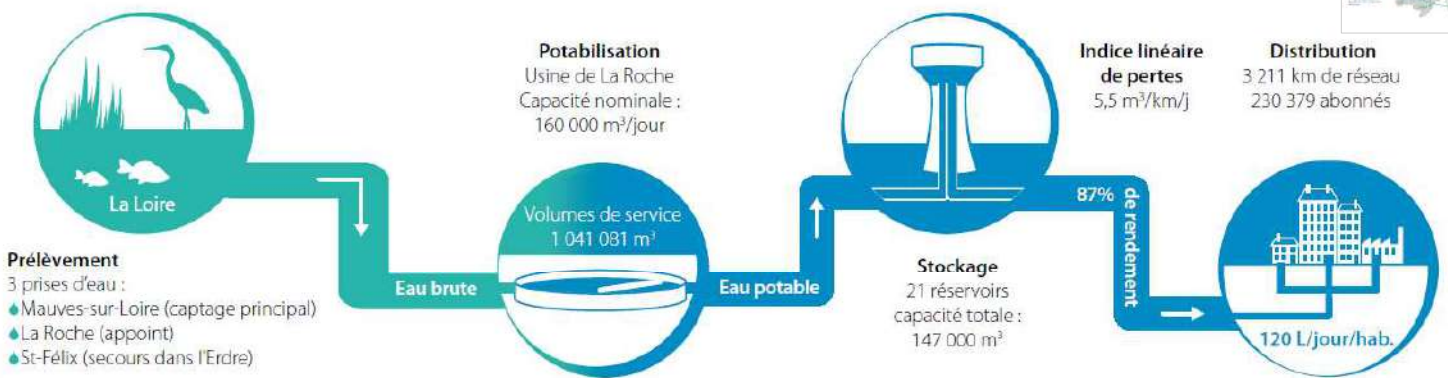
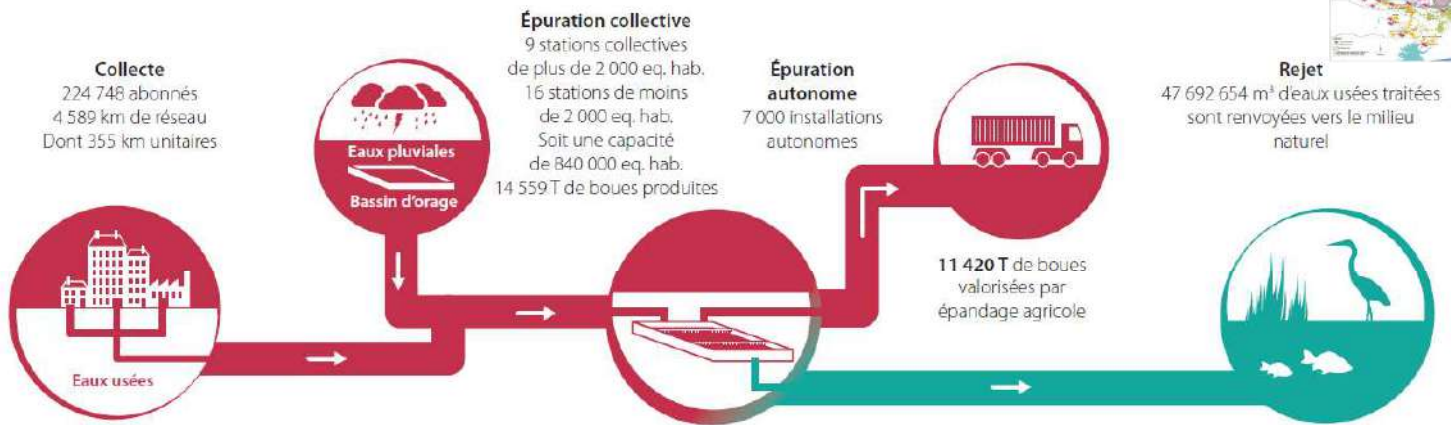


Schéma de la chaîne de dépollution des eaux pluviales et usées



9 stations d'épuration collectives de plus de 2 000 équivalents habitants

224 748 abonnés au service public de l'assainissement collectif

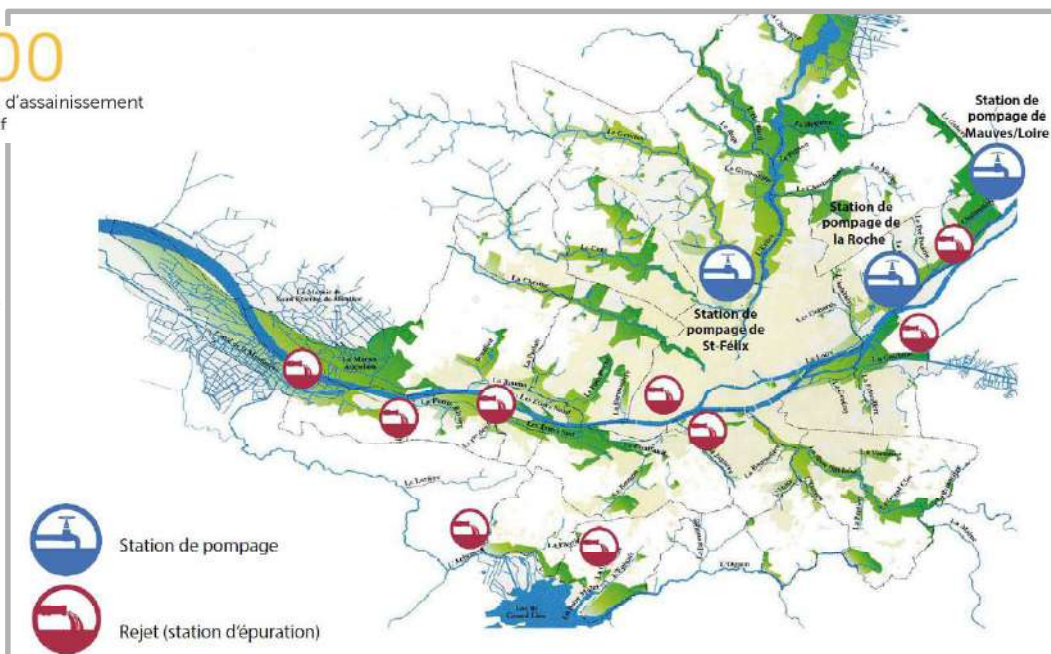
230 379 abonnés au total pour 673 000 habitants (population municipale)



7000 installations d'assainissement non collectif

1 965 km de réseau de collecte des eaux usées

2 269 km de réseau de collecte des eaux pluviales



1 usine principale de production d'eau

3 prises d'eau, dont 2 de secours

21 réservoirs pour une capacité totale de stockage de 147 000 m³

47 692 654 m³ d'eaux usées traitées

3,72 euros TTC/m³

32 775 399 m³ consommés par les abonnés

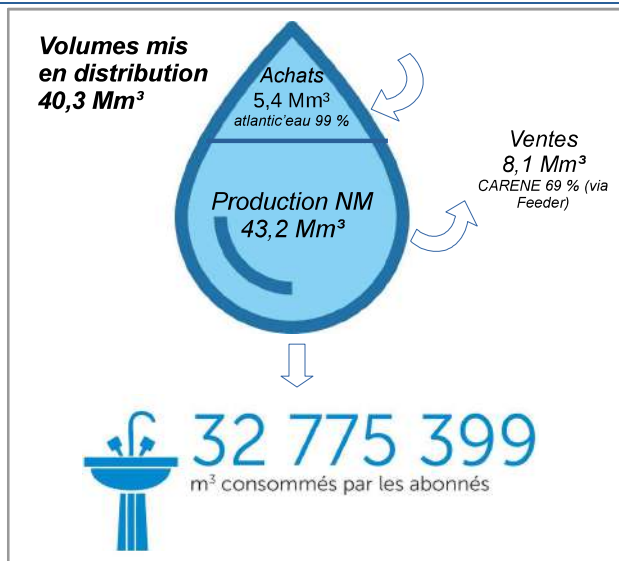
Rapport annuel sur l'eau 2022

Prix et qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement



**AXE I : anticipation
des besoins futurs et
sécurisation en eau
potable**

Production et distribution d'eau potable

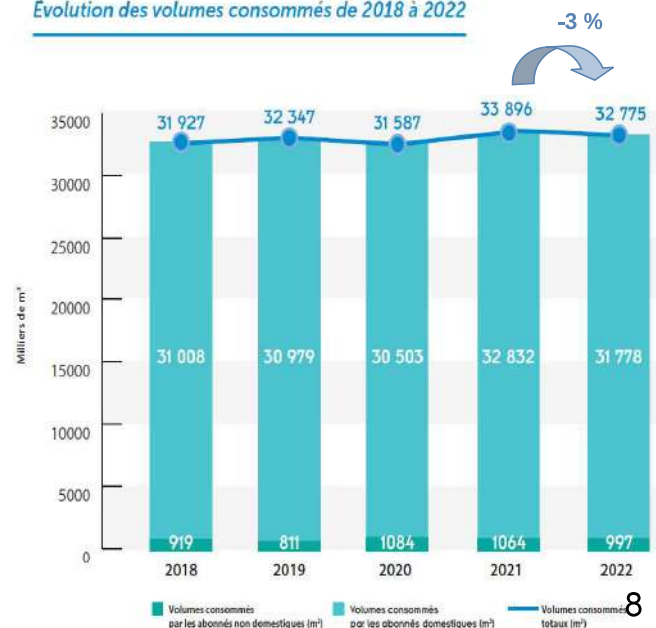


Volumes consommés : -3 % par rapport à 2021

A nuancer car sous-estimation des volumes consommés 2020 (pas de relevés réels en raison de la crise sanitaire) puis régularisation en 2021.

Volume facturé sur la Chapelle-sur-Erdre : 0,88 Mm³ soit 2,7 % des volumes facturés sur Nantes métropole

Évolution des volumes consommés de 2018 à 2022



La qualité de l'eau

Une eau distribuée de bonne qualité microbiologique et physico-chimique. Des dépassements ponctuels dans l'eau distribuée par l'usine du Plessis-Pas-Brunet (alimentant le nord de la Chapelle-sur-Erdre) :

- ✦ Métabolite de pesticide ESA-métolachlore : dépassements inférieurs aux limites de consommation (dérogation préfectorale sur ce paramètre)
- ✦ Nitrates : eau temporairement déconseillée pour les femmes enceintes et nourrissons pendant 21 jours + actions correctives mises en place

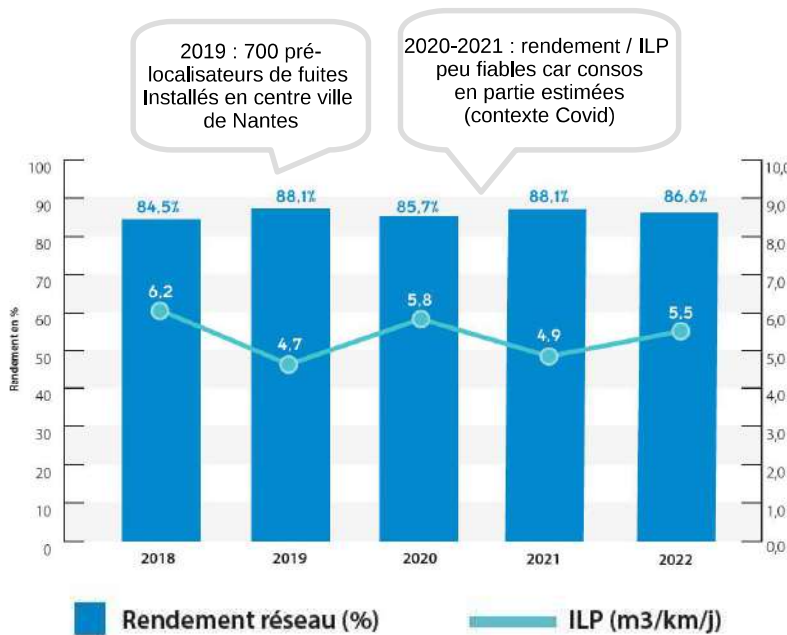


Connaissance et gestion du réseau d'eau potable



2022

- Une connaissance satisfaisante du réseau eau potable (indice de 99/120)
- Un réseau performant : **rendement de 86,6 %** > rendement seuil objectif fixé par décret de 2012 (72 % en 2022)



Sur la Chapelle-sur-Erdre :
162 km de réseau de distribution (5% du linéaire total)

Un taux de renouvellement des réseaux en progression en 2022 :

- **0,79 %** contre 0,65 % en 2021
- 25km de réseaux renouvelés contre 21 en 2021, 17 en 2020/2019 et 13 en 2018

=> Objectif d'atteindre **1 % de renouvellement / an**

Eau potable : projets marquants 2022



- **Modernisation usine eau potable** : poursuite de la construction des ouvrages de la phase 2
- **Sécurisation eau potable Mauves-sur-Loire** : travaux réalisés (4 km de réseaux posés)
- **Renouvellement de réseaux** : à Nantes, Mauves-sur-Loire, Bouguenais, Saint-Herblain, Vertou et la Chapelle-sur-Erdre (9,6 km en tout)

Renouvellement canalisation en encorbellement sous le pont de la Noué Verrière (La Chapelle-sur-Erdre)



Les perspectives

- 2023-2024 : mise en service et réception des nouveaux bâtiments de l'usine eau potable suite modernisation
- Schéma directeur eau potable métropolitain, réflexion sécurisation à long terme (diversification ressources / sites de production)
- Schéma directeur départemental sécurisation AEP (pilotage Dpt 44)
- Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) à mettre en place
- Poursuite augmentation renouvellement pour atteindre les 1 %

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID : 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE



Rapport annuel sur l'eau 2022

Prix et qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement



**AXE II : santé et
biodiversité des cours
d'eau**

Assainissement : collecte et rejets d'eaux usées



2022

- 6,6 % du réseau d'eaux usées curé, 7,2 % pour le réseau pluvial
- Un travail d'autorisation des rejets « industriels » en progression : **107 arrêtés et conventions** fin 2022 (sur 180 conventionnables)

1 965

km de réseau de collecte des eaux usées



355

km de réseau de collecte unitaire

2 269

km de réseau de collecte des eaux pluviales

Des déversements moins importants en 2022 sur le réseau unitaire :

- Pluviométrie : cumul annuel de 672 mm (728 mm en 2021)
- Des rejets au milieu naturel inférieurs à 2021 mais importants pour 6 ouvrages sur 24, dont **déversoir Broutelle = 50 % des flux par temps de pluie**
- Un flux de DBO5 par temps de pluie estimé à 3,2 % du flux total produit en 2022, soit **< au seuil réglementaire de 5 %**

Une conformité à nuancer car certaines données considérées comme incomplètes

Pistes d'actions

BSR, SDAEU, STEU Est, autosurveillance et métrologie, modélisation, renouvellement des réseaux ...

Sur la Chapelle-sur-Erdre :

216,3 km de réseau de collecte (4,7% du linéaire total)

Un déversoir d'orage



Assainissement : connaissance et gestion du patrimoine



2022

- Une connaissance satisfaisante du réseau assainissement (indice de 86/120)
- De nombreux ouvrages sur le territoire :

25 STEU

dont :

9  stations d'épuration collectives de plus de 2 000 équivalents habitants

396 postes de refoulement **eaux usées**

47 déversoirs d'orage

14 stations de relèvement **eaux pluviales**

Un taux de renouvellement des réseaux assainissement en baisse en 2022, contrairement à l'eau potable :

- **0,29 %** contre 0,53 % en 2021
- 7 km de réseaux renouvelés contre 12 en 2021

=> Objectif d'atteindre **1 % de renouvellement /an**



Assainissement : traitement des eaux usées et gestion des boues



2022

- Des volumes traités en diminution par rapport à 2021
- Une **conformité de plus de 99%** des 9 stations d'épuration de plus de 2000 EH au regard des arrêtés préfectoraux (performance, équipement)

Station d'épuration Petite-Californie



Station d'épuration de Tougas



Volumes traités par les stations d'épuration collectives

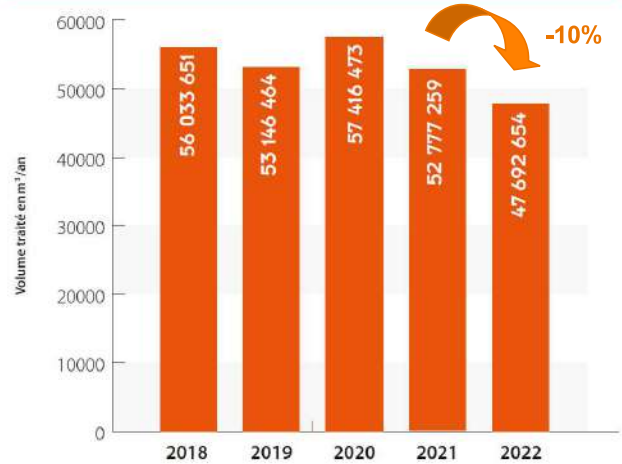


Schéma directeur « boues » en cours

Les boues

- 100 % des 15 599 tonnes de boues évacuées valorisées selon des filières conformes
- **Épandage agricole : 75 %**
Compostage : 25 %

L'assainissement non collectif



2022

Taux de conformité des installations (contrôles 2022) :

- Conformes : **9 %** (contrôle < 10 ans)
- Conformes mais présentant un dysfonctionnement : **50 %** (pas de délai de mise aux normes)
- Non conformes : **41 %** (mise aux normes dans un délai de 4 ans)



7000

installations d'assainissement non collectif

13 500

habitants desservis



Activités et aides 2022

- 546 contrôles réalisés (conception, exécution, bon fonctionnement) contre 746 en 2021
- Un dispositif d'aides financières pour la réhabilitation mis en place en 2009 : **133 670 € d'aides en 2022** (1,5M€ depuis 2009)

Réhabilitation ANC :
jusqu'à 65 %
d'aides NM



Assainissement : projets marquants 2022



• Stations d'épuration :

- ✓ **Tougas** : maîtrise d'œuvre pour fin des travaux sur conduites de recirculation des boues, préparation du chantier de réhabilitation des ouvrages d'entrée de la station
- ✓ **Petite Californie** : diagnostic en urgence du digesteur et marché de réfection de l'étanchéité du dôme, consultation pour l'étude de diagnostic/faisabilité en vue d'une extension de la station
- ✓ **Brains** : attribution marché pour réalisation de la nouvelle station

• Bassins de stockage-restitution :

- ✓ **Barbin (Nantes)** : finalisation des démolitions préalable aux travaux et des études de bruits et vibrations
- ✓ **Bas-Prés (Vertou)** : travaux de construction

• Renouvellement réseaux : Nantes, Saint-Herblain, Les Sorinières, Bouaye



Diagnostic digesteur Petite Californie



BSR Bas-Prés (Vertou)

Les perspectives

- Fin schéma directeur assainissement SyAM 35 et du schéma directeur boues fin 2023
- Projet nouvelle station d'épuration Nantes Est
- Poursuite augmentation renouvellement pour atteindre les 1 %



Milieux aquatiques : enjeux et réalisations 2022



CHIFFRES CLEFS

- **1000 km** de cours d'eau et étiers, 9500 ha de zones humides
- **0 %** en bon état, mais des masses d'eau « vitrines »
- **2001** : début des actions sur les cours d'eau
- **2018** : prise de compétence GEMAPI



2022

- *Poursuite de l'étude AMAPI = Ambition pour les Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations*
- **Bassins versants Cens-Gesvres et Charbonneau** : première phase de travaux (restauration morphologique, continuité...)
- **Grande vallée de Bouguenais et marais Nord Loire** : poursuite des travaux (restauration hydraulique, gestion plantes invasives...)
- Finalisation des Contrats Territoriaux Eau (CTEau) Erdre et Marais Nord Loire 2023-2025
- Mise en place de la **taxe GEMAPI au 01/01/23** pour une ambition renforcée



Les perspectives

- Poursuite des travaux en cours (programmations sur 6 ans)
- Finalisation étude AMAPI fin 2023 : ambition et priorités d'intervention à horizon 2033



Rapport annuel sur l'eau 2022

Prix et qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement



AXE III : prévention des inondations



Pluvial : enjeux et réalisations 2022

CHIFFRES CLEFS

- **2015** : Schéma directeur d'assainissement pluvial ; **50 points noirs**, correspondant à 25 opérations
- **2019** : zonage pluvial annexé au PLUm
- **2021-2026** : nouveau mandat, budget renforcé = 9 940 k€ (pour environ 15 opérations, études et travaux)



Inondations rue des Ormes, Vertou (été 2020)

Etudes et travaux hydrauliques **2022**

- ✓ Secteur Grenouillis (La Chapelle sur Erdre) : présentation et validation par la commune des solutions à mettre en œuvre, suite à l'étude hydraulique
- ✓ Secteur la Verrerie (Couëron) : présentation et validation par la commune des solutions à mettre en œuvre, suite à l'étude de faisabilité de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales
- ✓ Secteur Ormes/Peupliers (Vertou) : finalisation des études projet
- ✓ Secteur Scott (Basse-Goulaine) : réalisation de l'étude hydraulique, préparation de la maîtrise d'oeuvre
- ✓ Secteur de la Martellière (Saint-Sébastien-sur-Loire) : réalisation des 1ères investigations (ITV) et rédaction d'un cahier des charges d'étude hydraulique
- ✓ Secteur Petit Port (Nantes) : préparation des études de maîtrise d'oeuvre
- ✓ Secteur de la Gare (La Chapelle-sur-Erdre) : travaux préparatoires à l'étude hydraulique en lien avec le pôle de proximité

Pluvial : enjeux et réalisations 2022



2022

- **Accompagnement au zonage pluvial** : publication du guide d'application pour professionnels de l'aménagement
- **Renfort moyens humains** :
 - Création d'une cellule conduite d'opération d'amélioration hydraulique (deux techniciens recrutés)
 - Recrutement d'une chargée de mission déconnexion des eaux pluviales (dans le cadre d'un appel à projets avec l'agence de l'eau)



Les perspectives

- Poursuite des études hydrauliques et mise en œuvre des travaux
- Poursuite expérimentation désimperméabilisation / déconnexion des eaux pluviales (AAP agence de l'eau) sur secteur unitaire de Tougas et projet Grand Bellevue

Rapport annuel sur l'eau 2022

Prix et qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement



**AXE IV : accès à l'eau
pour tous et relation
usagers**

Les abonnés du service public



230 379
abonnés au total pour
673 000 habitants
(population municipale)

- 2 opérateurs
- **244 569 abonnements**
- *Un taux faible de réclamations écrites (0,4/1000 abonnés)*
- *Un taux de respect du délai d'ouverture des branchements de 97,8 %*

Eau potable

Répartition des abonnés eau potable

8 433 abonnés Eau à la Chapelle-sur-Erdre

VEOLIA – secteur Ouest : **18 %**

Opérateur public : **64 %**

VEOLIA – secteur Est : **18 %**

Répartition des abonnés assainissement

SUEZ – GRAVITÉO : **33 %**

7 949 abonnés Asst à la Chapelle-sur-Erdre

Opérateur public : **67 %**

224 748

abonnés au service public de l'assainissement collectif

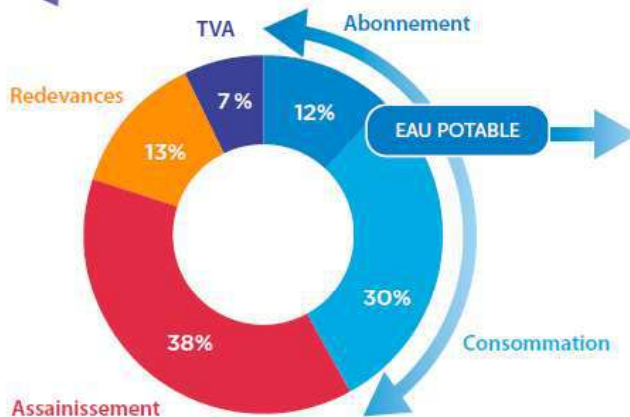
- 2 opérateurs
- **240 206 abonnements**
- *Un taux faible de réclamations écrites (0,05/1000 abonnés)*

Assainissement

Un nouveau tarif plus juste de l'eau potable en 2023



DÉTAIL DE VOTRE FACTURE PAR M³*



*pour une facture de 120 m³

LA PARTIE EAU POTABLE DE VOTRE FACTURE ÉVOLUE

Le prix de l'eau potable se compose d'une part fixe, l'abonnement, et d'une part variable qui est proportionnelle au volume d'eau potable consommé.

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2023

- Le tarif de l'abonnement « petits compteurs » diminue de l'ordre de 39%
- Le tarif des autres abonnements augmente de 2,6%
- Le prix du m³ d'eau consommé augmente autour de 24%

*compteurs de petits diamètres (A 0-25 mm et B 30-40 mm)

+ D'ÉQUITÉ entre consommateurs

Avant cette évolution, une personne seule payait son eau beaucoup plus cher au m³ qu'un foyer de 4 personnes qui a une consommation plus importante.

+ DE PRÉSERVATION des ressources en eau

Avec le changement climatique, l'eau se raréfie. Cette nouvelle tarification incite davantage aux économies d'eau.

+ DE JUSTICE

Ce nouveau tarif permet à 80% des foyers de la métropole de diminuer la facture d'eau ou de contenir la hausse, en-dessous de l'inflation.

Un prix de l'eau unique et maîtrisé



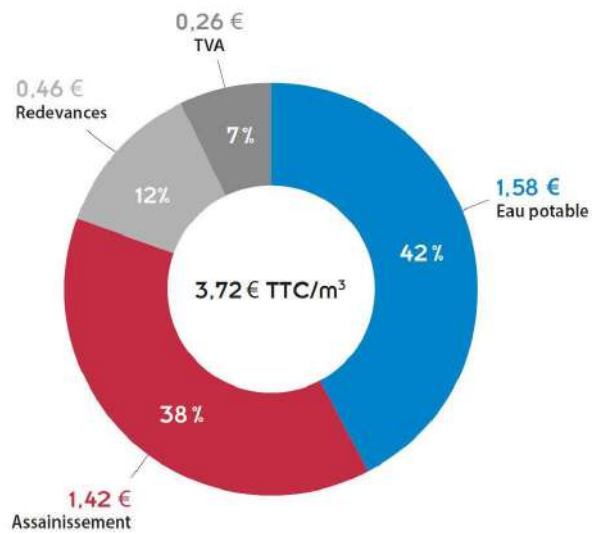
Prix de l'eau au 01/01/23

Pour facture type 120m³, eau et assainissement



3,72
euros TTC/m³

- +4 % par rapport à 2022 notamment en lien avec l'inflation
- Prix inférieur au prix moyen des grandes villes françaises (>100000 hab) : 4,07€ TTC/m³ au 01/01/21 (rapport 2022 SISPEA/OFB)
- **Redevance SPANC au 01/01/23 = 21,14€ HT** par semestre (+4,3 % par rapport à 2022)



Tarification sociale de l'eau 2022

- **7 652 ménages** aidés (dispositif automatique en majorité + dispositif déclaratif, 7 427 en 2021)
- **500 451 € d'aides versées** (472 506€ en 2021)
- 33 547 € de compensations totales ou partielles (trésor public)

92 ménages
207 bénéficiaires
sur la Chapelle-sur-Erdre
Soit 6 864 € versés (1,4 % des aides) pour un montant moyen de l'aide de 75 €

Rapport annuel sur l'eau 2022

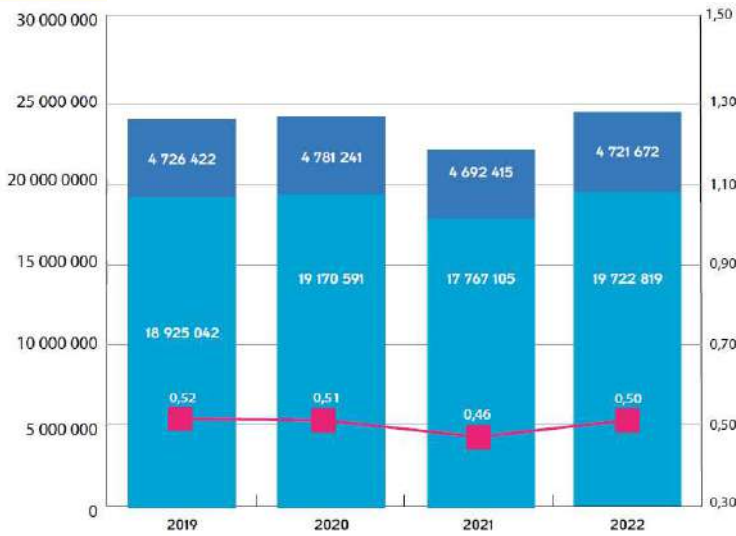
Prix et qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement



**AXE V : valorisation des
ressources et diminution
de l'empreinte écologique**



La consommation énergétique des services eau et assainissement



■ Consommation annuelle pour la distribution (kWh)
■ Consommation annuelle pour la production (kWh)
■ Consommation d'énergie totale du service eau potable par m³ distribué et vendu en gros (kWh/m³)

* données manquantes sur la production en décembre 2021

Conso énergie

Assainissement

- 91 % traitement
- 9 % collecte*

Ratio très **variable** en fonction des volumes traités (apports d'eaux claires parasites)



■ Consommation annuelle pour le traitement (kWh)
■ Consommation annuelle pour la collecte (kWh)
■ Consommation d'énergie liée au traitement par m³ traité (kWh/m³)

* données manquantes sur la collecte en 2018 et 2021

Conso énergie

Eau potable

- 80 % production
 - 20 % distribution,
- Ratio = 0,5 kWh/m³ produit et distribué
 Consommation énergétique (ratio) qui suit une **tendance à la baisse**

Valorisation ressources et diminution empreinte écologique : actions en cours et à venir



Eau potable

- Communication, sensibilisation économies d'eau (scolaires...)
- Accompagnement auprès des communes pour réduire les consommations sur leurs sites publics (audits...)
- Réduction pertes en eau distribuée, augmentation rendement
- Innovation énergétique contrats opérateurs

2022

Assainissement

- Valorisation biogaz STEP Petite Californie
- Poursuite schéma directeur boues
- Comité scientifique SUEZ, recherche d'innovation
- Innovation énergétique contrats opérateurs



Les perspectives

- Lancement démarche audit énergétique puis déploiement d'actions de réduction GES / conso énergétique
- Evolution valorisation des boues suite schéma directeur : prise en compte enjeux réglementaires et de transition écologique
- Poursuite démarche d'innovation (comité scientifique, nouveaux contrats opérateurs 2026)



Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID : 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE



Rapport annuel sur l'eau 2022

Prix et qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement



Éléments financiers

PPI eau et assainissement 2021-2026



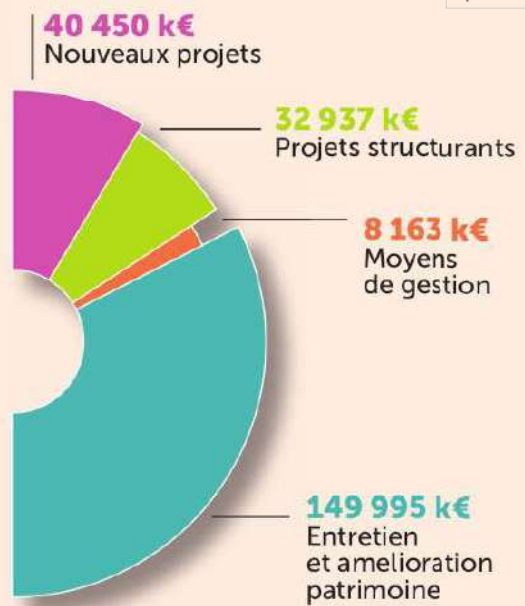
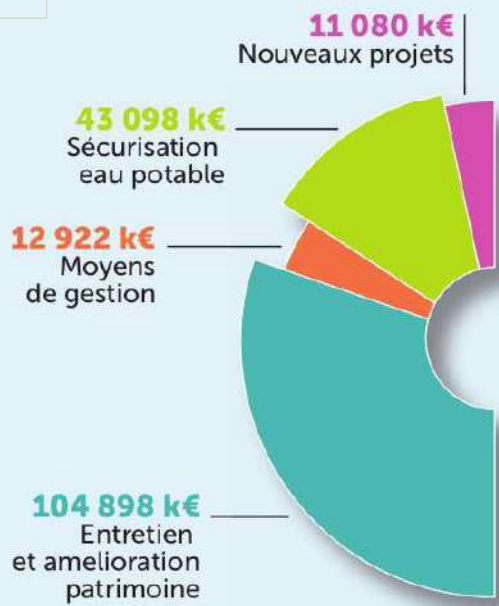
CHIFFRES CLEFS

2021 - 2026



PROGRAMME PLURIANNUEL
D'INVESTISSEMENTS (PPI)
DU **SERVICE EAU POTABLE**
TOTAL 171 998 k€

PROGRAMME PLURIANNUEL
D'INVESTISSEMENTS (PPI)
DU **SERVICE ASSAINISSEMENT**
TOTAL 231 545 k€



Le budget du service de l'eau potable



CHIFFRES CLEFS 2022

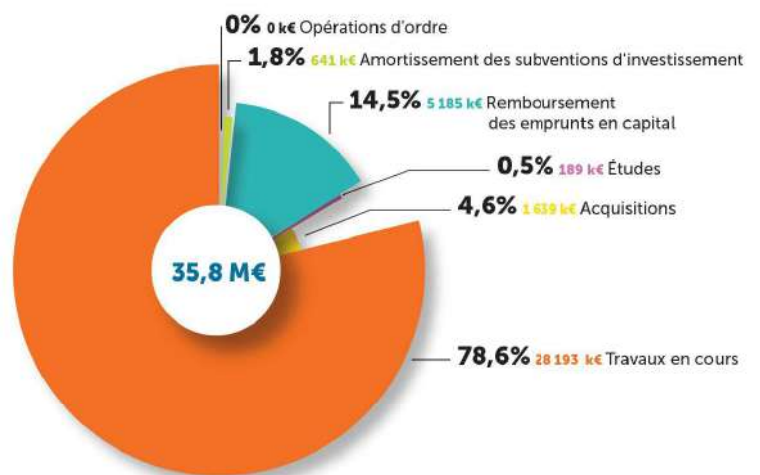
Le budget d'exploitation

- **55 M€ de dépenses** (+15 % par rapport à 2021)
dont 26 % de charges de personnel, 38 % de charges à caractère général, 5 % d'achats d'eau en gros
- **64 M€ de recettes** (-2 % par rapport à 2021)
dont 54 % de vente d'eau aux abonnés, 31 % d'abonnements eau, 5 % de vente d'eau en gros



Le budget d'investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EAU 2022



Le budget du service de l'assainissement



CHIFFRES CLEFS 2022

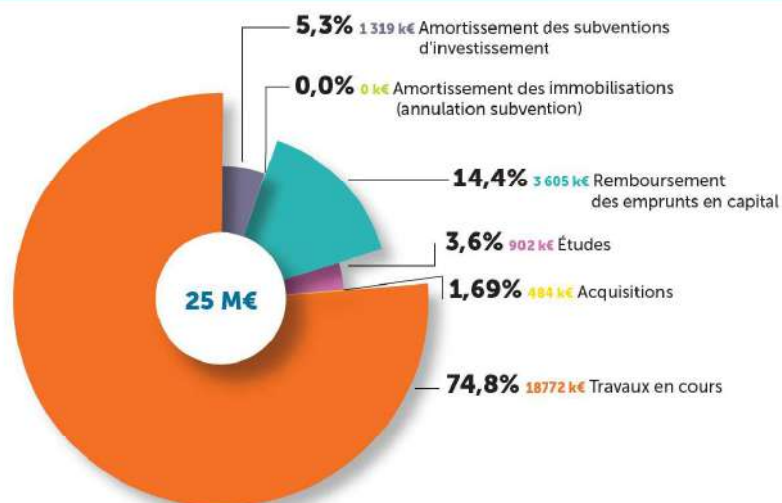
Le budget d'exploitation

- **44,5 M€ de dépenses** (+1 % par rapport à 2021)
dont 22 % de charges de personnel et 44 % de charges à caractère général
- **56 M€ de recettes** (-5 % par rapport à 2021)
dont 73 % de redevances assainissement collectif, 14 % de PFAC



Le budget d'investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ASSAINISSEMENT 2022



Impayés et durée d'extinction de la dette



Eau potable

- Un montant d'impayés élevé = **1,9 M€** (+26 % par rapport à 2021), soit **8€/abonné**
- Encours total de la dette = 59,5 M€ (+12%, 258€/abonné)
- Capacité de désendettement satisfaisante

2022

Assainissement

- Un montant d'impayés élevé = **1,4 M€** (+29 % par rapport à 2021), soit **6€/abonné**
- Encours total de la dette = 9 M€ (-30%, 40€/abonné)
- Capacité de désendettement satisfaisante

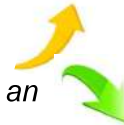
Taux d'impayés

Eau et
Assainissement
2,8%



Durée extinction dette

Eau : **4 ans**
Assainissement : **0,4 an**



Mais de gros investissements à venir



Les perspectives

- Plan d'actions impayés, convention DGFIP
- Quel impact de la conjoncture actuelle ?





Rapport 2022 du service public
de prévention et de gestion des
déchets ménagers et assimilés



Le Service public de prévention et gestion des déchets Nantes Métropole

Envoyé en préfecture le 01/12/2023




Reçu en préfecture le 01/12/2023

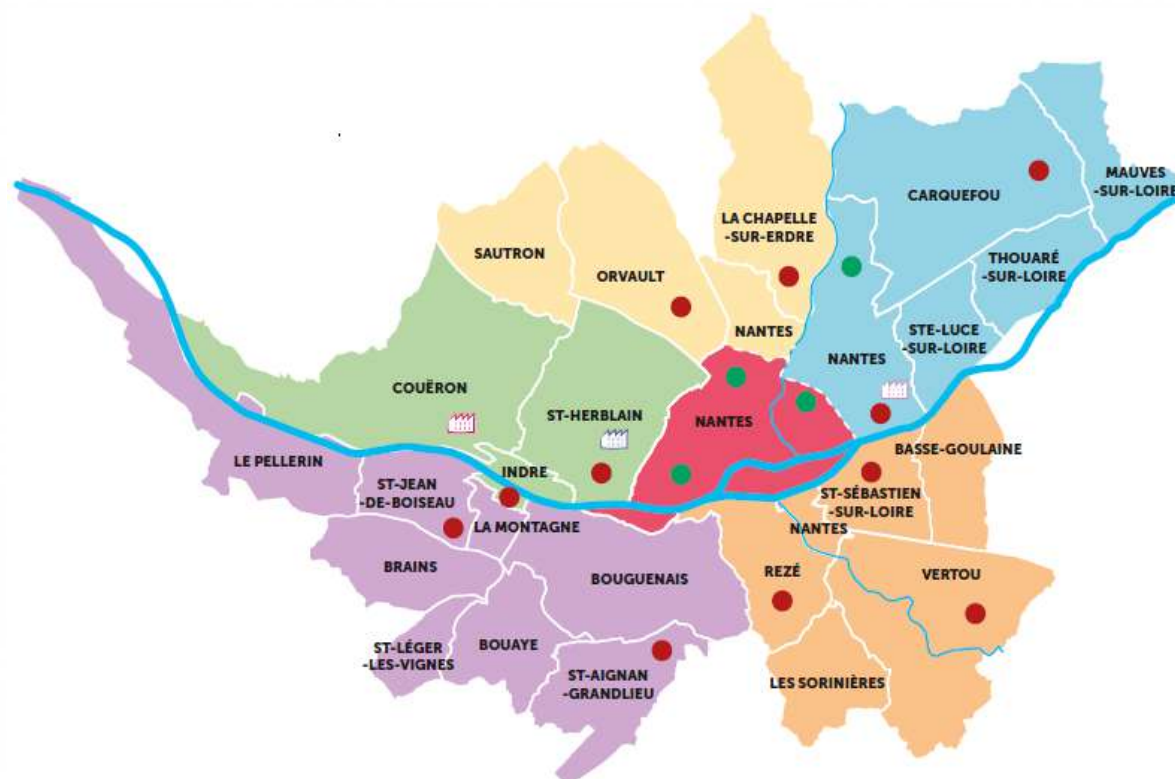
Publié le 04/12/2023

ID : 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE



Prévention, collecte, tri, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés des 24 communes de Nantes Métropole

- Déchèterie
- Écopoint
-  Usine de traitement et de valorisation des déchets ARC-EN-CIEL 2034
-  Plateforme de déchets verts de Saint-Herblain
-  Usine de traitement et de valorisation des déchets ALCÉA



Le Service public de prévention et gestion des déchets Nantes Métropole

Politique publique Déchets, adoptée en 2021 par les élus métropolitains

Nantes Métropole, territoire sobre en ressources et engagé :

- réduire les quantités de déchets ménagers et assimilés et lutter contre les gaspillages avec l'objectif de - 20 % de déchets ménagers et assimilés en 2030 par rapport à 2010 (hors gravats, en kg/hab/an).

Nantes Métropole, territoire moteur de l'économie circulaire à toutes les échelles :

- améliorer la valorisation matière des déchets à travers le recyclage et la valorisation organique, avec un objectif de 65 % de valorisation matière des déchets ménagers et assimilés (ou DMA) en 2030 (hors gravats et déchets dangereux).

Nantes Métropole, collectivité exemplaire dans la mise en œuvre du service public Déchets :

- proposer un service de qualité en maîtrisant l'impact environnemental des activités et en assurant la sécurité des agents et des usagers, avec une démarche de certification Qualité, Sécurité et Environnement.

Certification QSE (Qualité Sécurité Environnement) en Octobre 2022

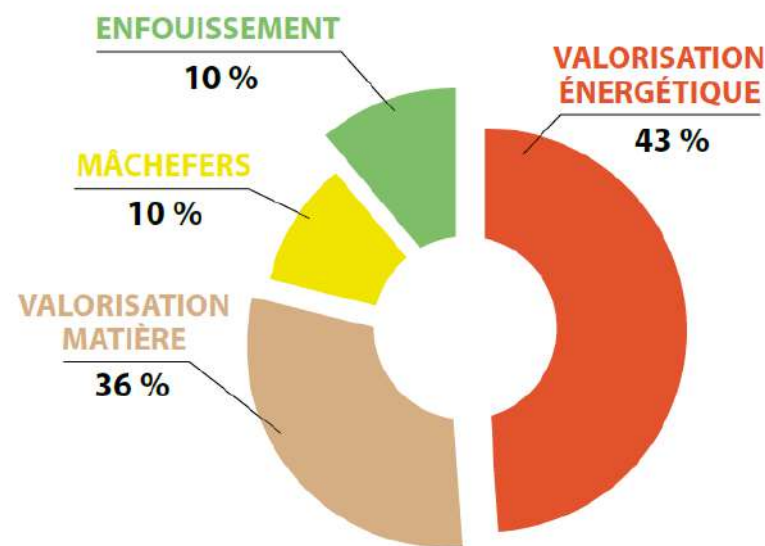
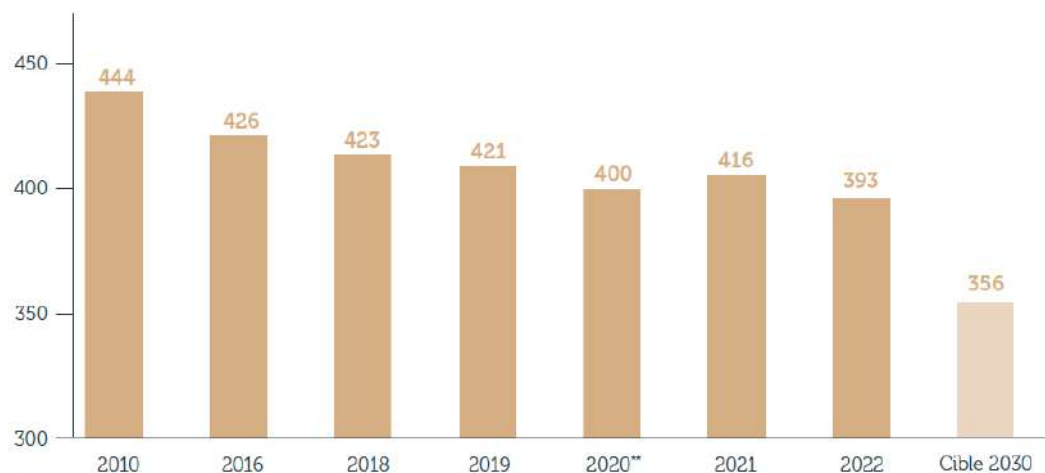


Une politique publique avec des objectifs ambitieux



D'ici 2030, réduire de 20 % les déchets ménagers et assimilés par rapport à 2020 (en kg/hab/an, hors gravats)

Atteindre 65 % de valorisation matière des déchets ménagers et assimilés d'ici 2030 (hors gravats et déchets dangereux)

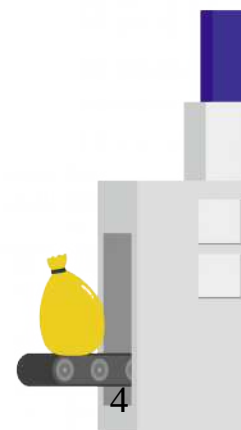


En 2022, -11,5 % de déchets ménagers et assimilés par rapport à 2010

Taux de valorisation en 2022



* contexte crise sanitaire



Des marges de manœuvre dans les ordures ménagères résiduelles

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

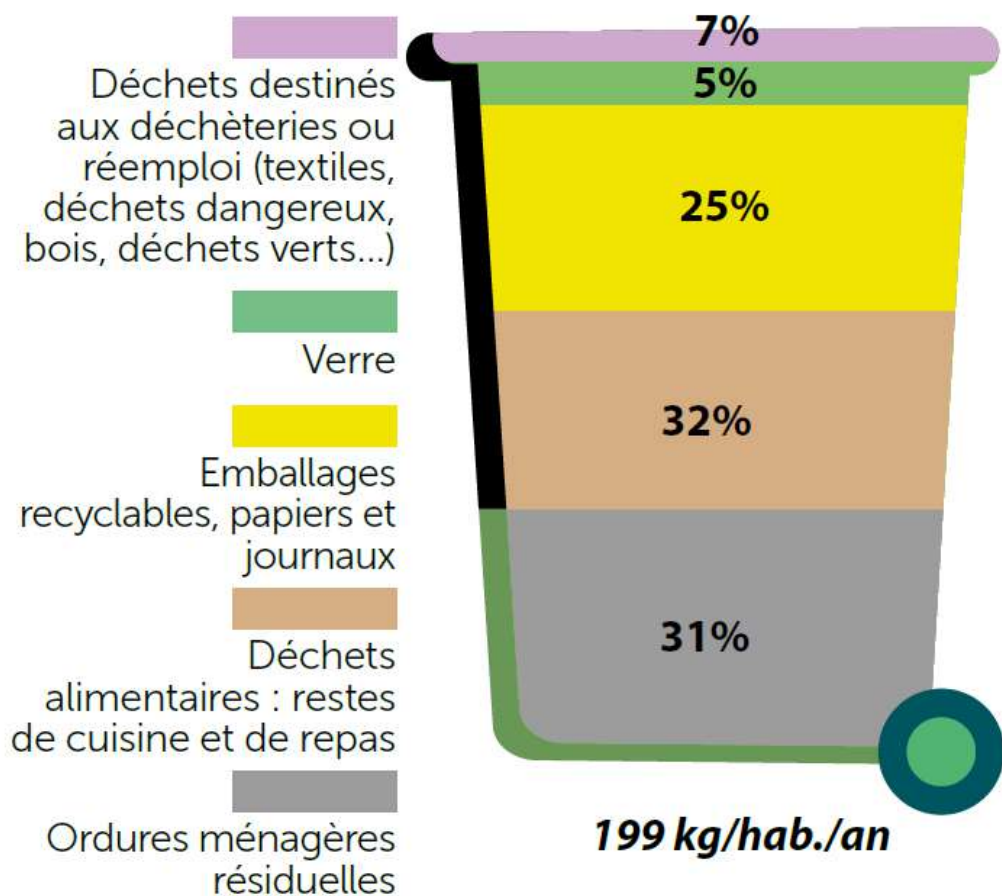
Publié le 04/12/2023

ID : 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

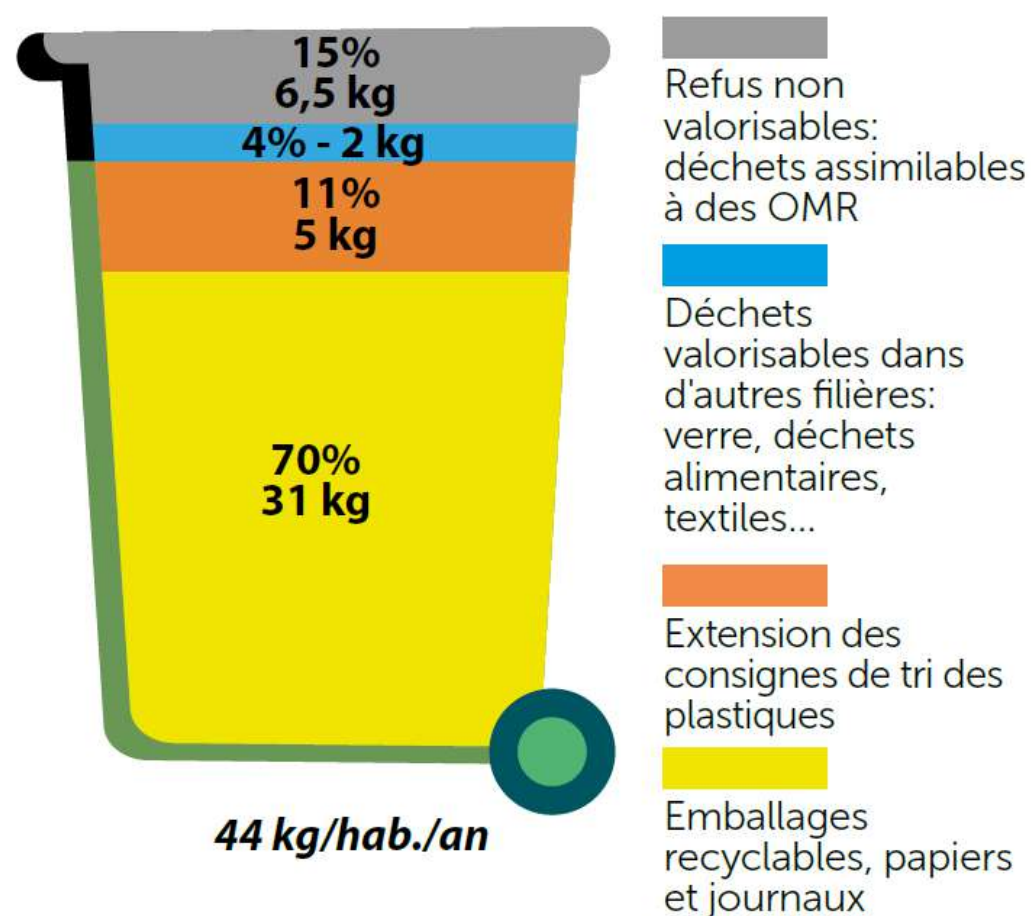


Portrait de nos poubelles (caractérisation en 2021)

Poubelle ordures ménagères



Poubelle collecte sélective



Les chiffres clés

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

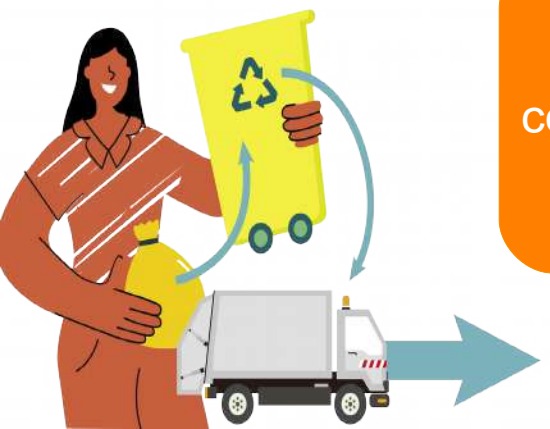
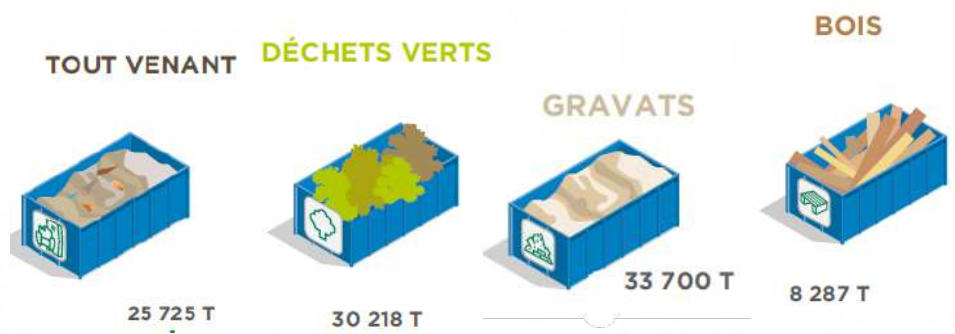
Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID : 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE



304 066 tonnes
de déchets ménagers
et assimilés collectés



186 982 tonnes
collectées en porte à porte
et apport volontaire

117 084 tonnes
collectées en déchèteries

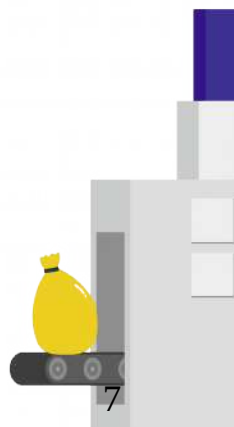


LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA) 2021-2026

Adopté en décembre 2021

8 grands axes :

1. Sensibiliser à la prévention des déchets ;
2. Réduire le gaspillage alimentaire ;
3. Valoriser au plus près les déchets alimentaires et de jardin ;
4. Promouvoir une consommation sobre ;
5. Allonger la durée de vie des objets et leur réemploi ;
6. Devenir des collectivités exemplaires ;
7. Encourager les professionnels et organisateurs d'évènements ;
8. Étudier des financements incitatifs.



SENSIBILISATION DES PUBLICS – TEMPS FORTS 2022

**Défi
citoyen
zéro
déchet :**
50 foyers

- 30,5 %
de déchets produits
en 3 mois
pour les familles
du défi citoyen
zéro déchet

**La semaine
européenne
de réduction des
déchets**

sur la thématique du
réduction du gaspillage et
des déchets alimentaires

**Des interventions
de l'équipe
d'ambassadeurs
zéro déchet :**

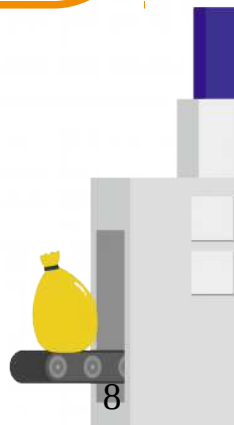
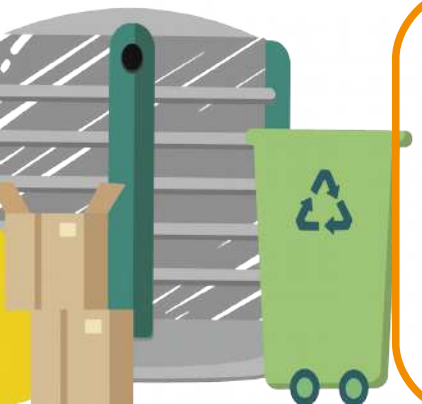
151 animations pour
6600 habitants

2264 élèves

**Sensibilisation porte
à porte**

information sur le broyage/compostage, rappel
des règles sur la gestion des déchets, les
consignes de tri...

10 262 habitants



Plan de prévention du gaspillage alimentaire

INFORMER, FORMER ET SENSIBILISER

Scolaires : 20
classes ont bénéficié
du module
pédagogique sur le
Gaspillage
alimentaire.

Grand public :
Grande table de
l'agglo

ORGANISATEUR D'ÉVÉNEMENTS

Diffusion de la carte
AIDALIM pour faciliter la
mise en relation des
restaurateurs
d'événements et des
structures du don
alimentaire
Sessions de formations
pour les organisateurs à
l'antigaspillage alimentaire
et au don alimentaire.

ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LEURS ACTIONS

- Poursuite des réflexions avec les 24 communes, pour partager les expériences, favoriser une culture commune, les accompagner dans leurs projets (plans gaspillage alimentaire, tri à la source des déchets alimentaires, formation, sensibilisation des parties prenantes...)
- En restauration collective :
Pour les communes intéressées à la réduction du gaspillage alimentaire : accompagnement par un cabinet prestataire pour 2 ans.
2022 : 15 Communes et 46 restaurants accompagnés.
2021-2022 : 15 Villes et 56 restaurants accompagnés
- Marchés forain : expérimentation depuis 2020 sur le marché de Bellevue Saint-Herblain : tri et distribution des invendus alimentaires et compostage



Compostage de proximité et broyage

Renforcement des actions pour le développement du compostage de proximité des restes alimentaires et du broyage des végétaux :

917

nouveaux foyers ont bénéficié du dispositif d'aide pour l'achat d'un composteur/ lombricomposteur (22 000 foyers depuis 2010)

295

sites de compostage partagés ouverts aux habitants

Marché avec l'association

Compostri pour accompagner les habitants dans le compostage collectif citoyen



58

Collectifs d'habitants ont bénéficié de l'aide financière à l'achat d'un broyeur à végétaux.



Le réemploi

- Le réemploi : poursuite des actions pour le développement du réemploi des objets

10 projets

menés par le milieu
Associatif, ressourceries
de quartier...
ont été subventionnés par la
Direction des déchets.

Un travail partenarial mené
avec **le Relais** dans le cadre
du renouvellement de la
convention pour redynamiser le
maillage et la collecte du textile
sur la Métropole.



385
tonnes
d'objets et meubles
provenant des
déchèteries et écopoints
réutilisés, redonnés ou
revendus par les
associations.

La mobilisation des bailleurs

sociaux, qui mettent à
disposition des locaux pour le
pré-tri, la collecte d'objets et
encombrants, la mise en place
de partenariats, l'implication
d'habitants-ambassadeurs.

1 425 tonnes
de textile collectées
par la structure
d'insertion Le Relais
Atlantique et les
acteurs du réemploi



Collecte des déchets

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID : 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE



Les opérateurs publics de collecte

1

JANVRAIE

12 Boulevard du général Pierre Koenig - Nantes

Collecte OMR + déchets recyclables : Nantes Ouest + Nantes Nord
Activités spécifiques : collecte des points d'apport volontaire déchets recyclables et verre + entretien et maintenance de l'ensemble des points d'apport volontaire

2

GRANDE BRETAGNE

38/40 rue de Grande-Bretagne - Carquefou

70 rue du Perray - Nantes
Collecte OMR + déchets recyclables : Nantes Nord + Nantes Est
Activités spécifiques : collecte dépôts sauvages + encombrants, gestion des bacs roulants + conteneurs pour les fêtes et manifestations

4

RÉGIE DU SUD OUEST

3 boulevard Nelson-Mandela - Bouguenais

Collecte OMR + déchets recyclables : Saint-Jean-de-Boiseau + Le Pellerin + La Montagne
Activités spécifiques : gestion des bacs

3

ÉTIER

255 rue de l'Étier - Nantes

Collecte OMR + déchets recyclables : Nantes Centre + Nantes Sud
Activités spécifiques : collecte des points d'apport volontaire Tri'Sac + maintenance véhicule + collectes spécifiques centre-ville



Les opérateurs privés de collecte

DERICHEBOURG (1^{er} trimestre 2022)

Collecte OM + déchets recyclables

sur Couëron, Indre, Saint Herblain

URBASER ENVIRONNEMENT

Collecte OM + déchets recyclables

sur Sautron, Orvault, La Chapelle sur Erdre, Thouaré sur Loire, Mauves sur Loire, Saint Luce sur Loire, Carquefou

SUEZ RV OUEST

Collecte OM + déchets

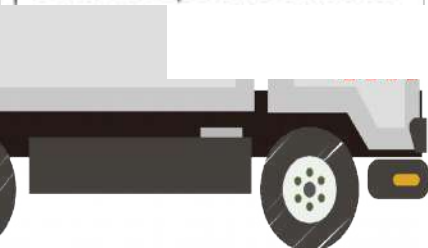
recyclables sur Basse-Goulaine, Saint Sébastien sur Loire, Vertou, Rezé, Les Sorinières, Bouguenais, Saint Aignan de Grand-Lieu, Bouaye, Brains, Saint Léger les Vignes

Collecte verre sur l'ensemble des communes de la Métropole, hors Nantes



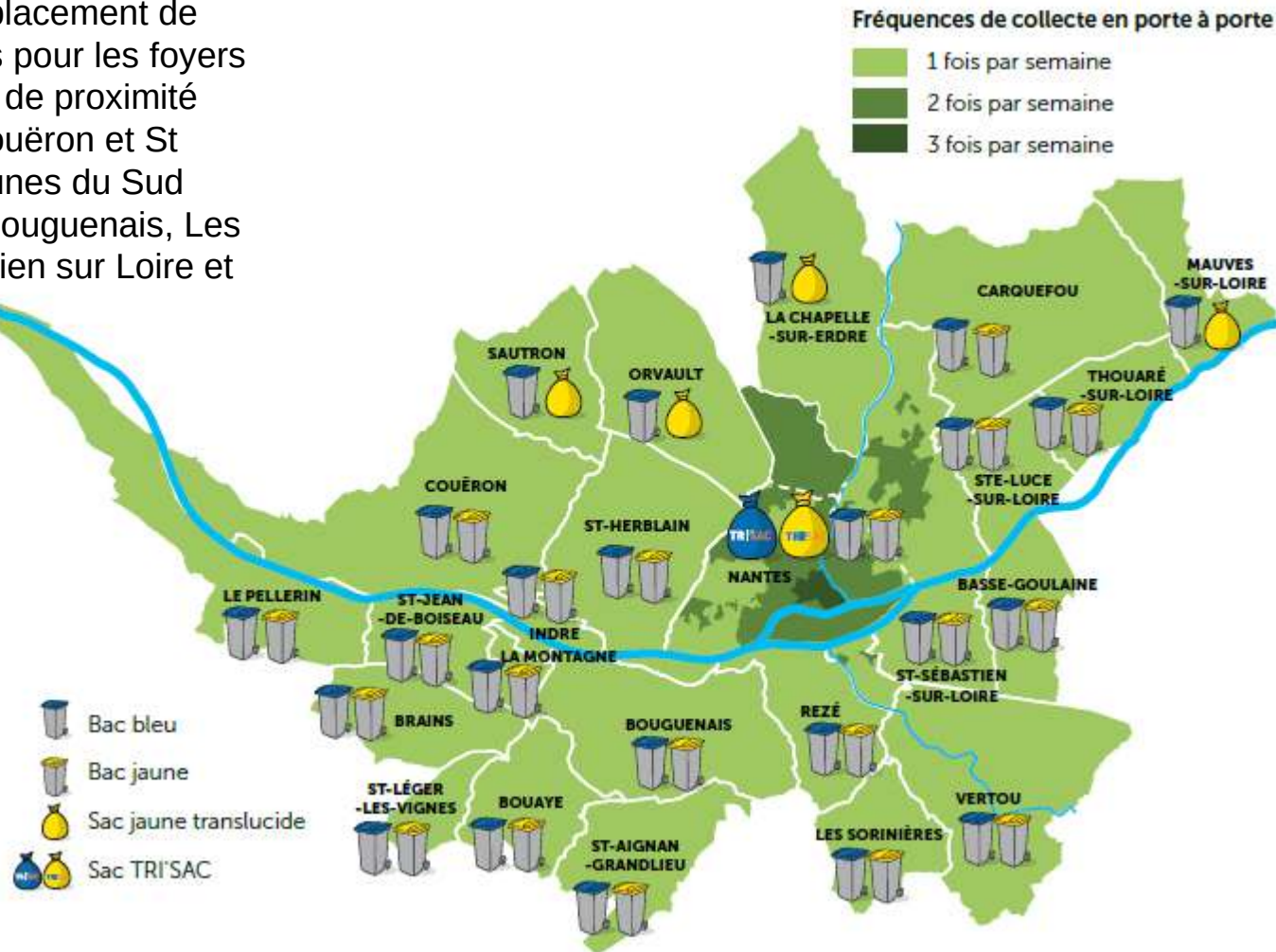
VÉOLIA :

Collecte encombrants sur l'ensemble des communes de la Métropole hors Nantes.



Collecte en porte à porte

En **2022**, équipement de bac à couvercle jaune en remplacement de sacs jaunes translucides pour les foyers de 3 communes du pôle de proximité Loire-Chézine (Indre, Couëron et St Herblain) et de 5 communes du Sud Loire (Basse Goulaine, Bouguenais, Les Sorinières, Saint-Sébastien sur Loire et Vertou)



La précollecte

Collecte en point d'apport volontaire

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

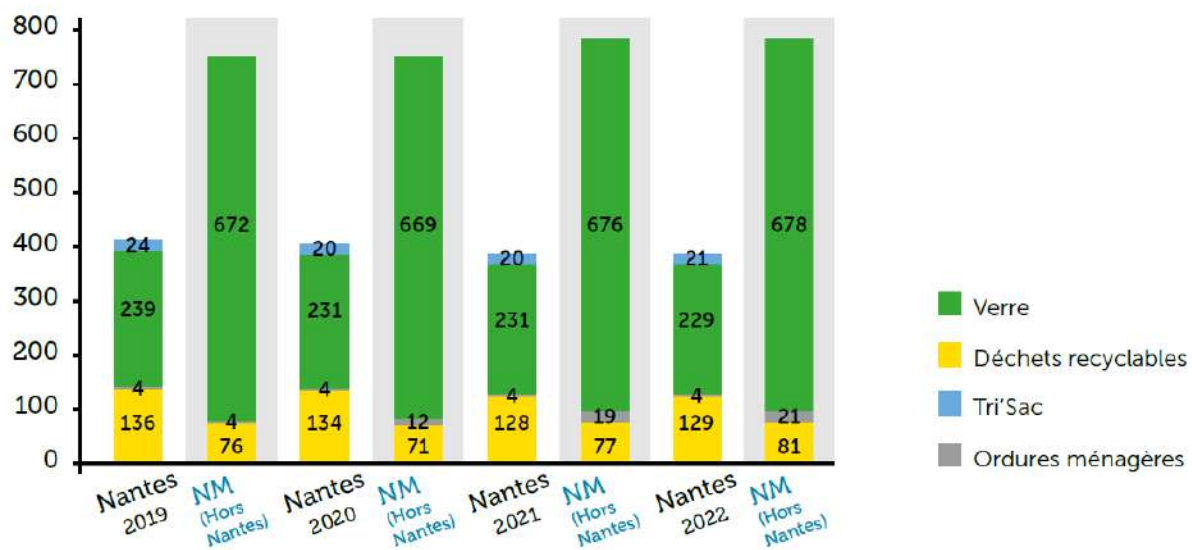
Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

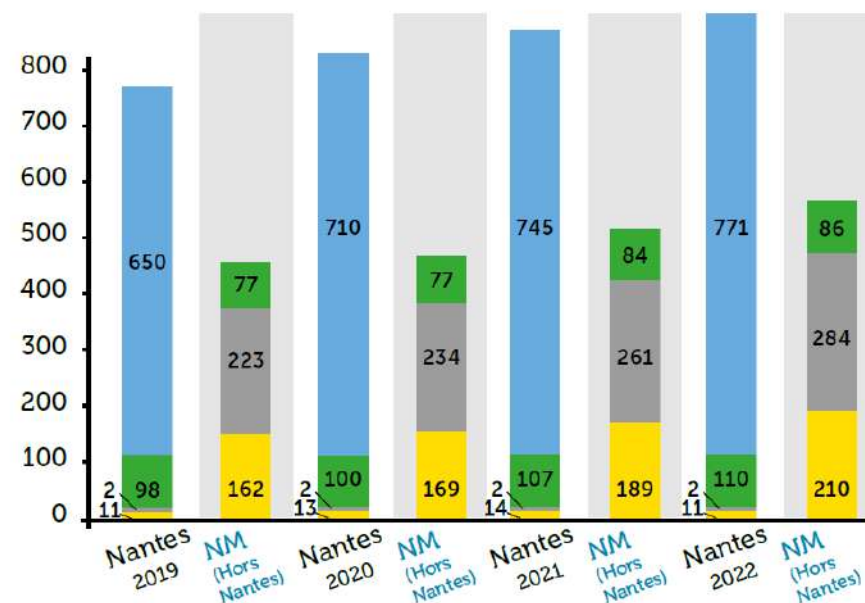
ID : 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE



PAV AÉRIENS



PAV ENTERRÉS



1474

conteneurs enterrés

1163

conteneurs aériens dont

907

pour le verre



11

déchèteries

4

écopoints
pour un
tonnage
accueilli
de

117 084

tonnes

2 065 553

Nombre de passages sur
l'ensemble des déchèteries
pour 2022



ACTIONS 2022

Déploiement de la collecte de plaques de plâtre sur l'ensemble des déchèteries qui peuvent accueillir le flux

Travaux de mise en conformité et de modernisation de la déchèterie de Nantes ;

Mise en place de la collecte du réemploi sur l'éco-point de Beaujoire

Démarche de dialogue citoyen pour la construction de la déchèterie de Coueron



POURSUITE DE L'EXPÉRIMENTATION DE COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES SUR LE QUARTIER NANTES NORD

25 000 habitants concernés par cette nouvelle collecte réalisée en apport volontaire uniquement.
220 points de collecte ont été installés et mis en service sur le quartier

75 %

des foyers touchés par la campagne d'information en porte-à-porte

8 500

seaux distribués au total en 2022 entre campagne d'information, stands, points relais

9

kg/habitant collectés en 2022



Bonne qualité du tri (moins de 6% de refus)



Présentation

ORGANISATION DU TRAITEMENT ET DE LA VALORISATION DES DECHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS :

Les ordures ménagères, la collecte sélective et le tout-venant issus des déchèteries sont traités dans le cadre de contrats de délégation de service public (DSP) :

ARC-EN-CIEL 2034 (VÉOLIA) et ALCÉA (Séché Environnement)

Les déchets verts issus des déchèteries sont traités via deux marchés publics :

Grandjouan Saco (exploitation de la plate-forme de traitement des déchets verts de Nantes Métropole située à Saint- Herblain) et Suez organique

Les autres déchets collectés en déchèteries sont traités via les filières REP quand elles existent, ou dans le cadre de marchés publics pour les autres :

Bois, plaque de plâtre, papier, carton, gravats, ferrailles, polystyrène, batteries et petites bouteilles de gaz, Filières REP : déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), déchets dangereux (DDS), ampoules et néons et meubles.

L'amiante liée est apportée directement par les usagers sur les sites suivants : Ecoterre Charier CM (Le Cellier) et Séché Environnement (Vallet).



ALCEA

– Unité de Valorisation Énergétique :

- Tonnage 2022 : 149 143T dont 111 885T proviennent de NM
- Valorisation énergétique :
 - Vente de chaleur au Réseau de chaleur
 - Production et vente d'électricité

72 %
d'énergie
produite
valorisée
à ALCEA
en 2022



– Atelier Tri'Sac :

- Tonnage 2021 : 50 333 T (sacs bleus + sacs jaunes)

Grâce aux déchets

173 124
MWh

de chaleur vendus au
réseau de chaleur urbain

6 209
MWh

d'électricité produits,
dont
1 232 MWh
vendus



ARC EN CIEL 2034

UVE (Unité de Valorisation Énergétique) :

Tonnages entrants : 171 839 T en 2022 dont 80 419 T pour Nantes Métropole

ATCS

Tonnage entrant: 43 303 T dont 26 490 T pour Nantes Métropole

ATV (Atelier Tout Venant) :

Tonnage entrant: 26 195 T pour Nantes Métropole



Grâce aux déchets

50 390

MWh

de chaleur vendus au réseau de chaleur urbain

26 851

MWh

d'électricité produits dont 18 517 MWh auto-consommés ou vendus

TAUX DE REFUS

4 999 tonnes

de refus produits pour Nantes métropole

26 490 tonnes

de collecte sélective entrante

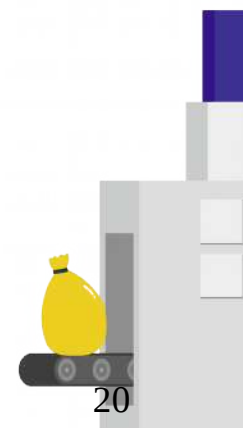
soit un taux de refus de

18,85 %

92 %

d'énergie produite valorisée

à ARC EN CIEL 2034 en 2022



Le traitement et la valorisation

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID : 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE



Cartographie des repreneurs des matières issues du tri

- Acier issu de la collecte sélective
- Aluminium issu de la collecte sélective
- Papiers, revues
- Carton
- Verre
- GDM (Gros de Magasin)
- Plastique
- ELA (Emballages Liquides Alimentaires)



LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) ET LA REDEVANCE SPÉCIALE (RS)

TEOM en 2022 :
73 240 694 € (+ 10,4 %)

RS en 2022 :
2 601 244 € (+ 26 %)

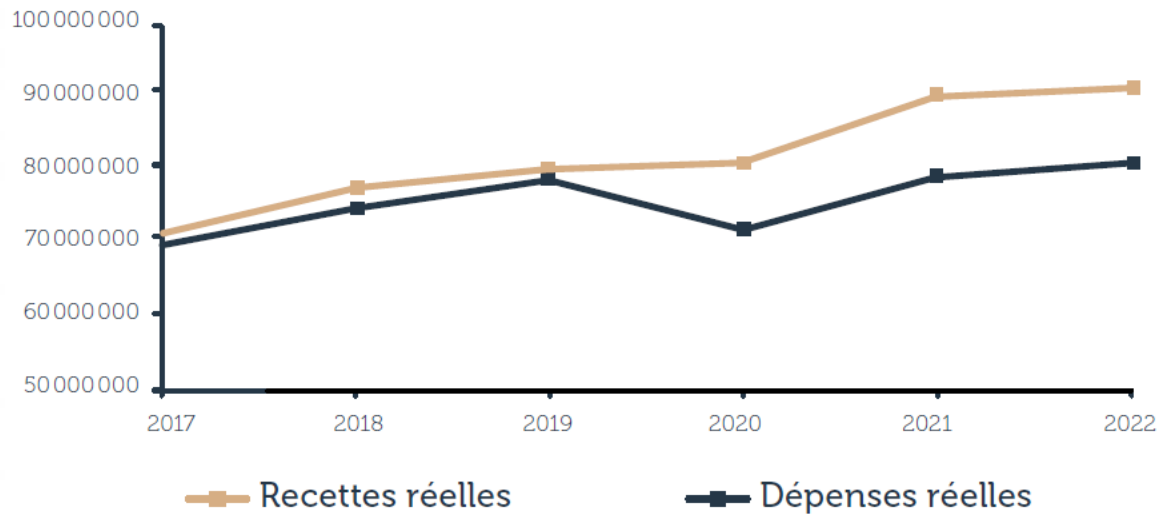
En 2022, le Conseil communautaire a voté un taux de TEOM de 7,95 % pour les 24 communes de la Métropole, en progression de 6 % par rapport aux années précédentes (7,50%).

La recette de RS des années 2020 et 2021 était diminuée par les exonérations consécutives à la crise sanitaire et à la fermeture des établissements.



Fonctionnement / résultat comptable

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (EN€)



BUDGET D'INVESTISSEMENT EN 2022

11,66 millions d'euro de dépenses dont :

- Entretien et amélioration du patrimoine : 1,3 millions d'euros
- Renouvellement des véhicules de collecte : 5,74 millions d'euros
- Mobilier de collecte (bacs, colonnes aériennes et enterrées, abri-bacs biodéchets) : 3,39 millions d'euros
- Prévention – compostage individuel et collectif : 0,203 million d'euros
- Matériels, mobilier, informatique : 0,037 million d'euros
- Remboursement de capital emprunté : 1 million d'euros

9,76 millions d'euros de recettes

BUDGET DE FONCTIONNEMENT EN 2022

80,71 millions d'euros de dépenses
+3,13 % par rapport à 2021

90,59 millions d'euros de recettes
+1,24 % par rapport à 2021



Les indicateurs financiers

Envoyé en préfecture le 01/12/2023
 Reçu en préfecture le 01/12/2023
 Publié le 04/12/2023
 ID : 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE



COÛTS ANALYTIQUES À L'HABITANT

POSITIONNEMENT DE NANTES MÉTROPOLE AU NIVEAU NATIONAL

COÛT AIDÉ EN € HT/HABITANT	FLUX DE DÉCHETS					
	OMR	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Autres	Total tous flux
2021	38	1,6	20	19	17	96
2022	42	1	19	20	17	98
Données nationales (ADEME), Typologie d'habitat URBAIN Médiane et dispersion (80 % des collectivités)	53 [42 ; 74]	1,6 [0,7 ; 3,0]	11 [5 ; 20]	17 [8 ; 27]		95 [72 ; 126]
Écart 2022-2021	10 %	-35 %	-9 %	2 %		2 %

COÛT AIDÉ EN € HT/TONNE	FLUX DE DÉCHETS				
	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchèteries	Total tous flux
2021	198	50	487	142	218
2022	228	30	454	166	236
Données nationales (ADEME), Typologie d'habitat URBAIN Médiane et dispersion (80 % des collectivités)	213 [174 ; 288]	55 [30 ; 129]	236 [96 ; 441]	129 [93 ; 182]	
Écart 2022-2021	15 %	-39 %	-7 %	16 %	8 %



ison
partage, potager
ou balconnière,
toute et profitez de
récoltes.

produire local

On a tous à y gagner !
Les savoir-faire sont
maintenus sur le
territoire et l'euro
dépensé localement
générera le double
dans l'économie locale.

Mieux connaître
Cela permet de mieux
connaître les produits
et leurs producteurs.

Légumes et fruits,
même abîmés,
sont bons à cuisiner...
en ratatouille, en
compote, Trop
abîmés, à composter.

**Compostons...
c'est bon !**

jeter moins

**Penser à donner
ou partager...**
Trop achetés ou trop sans plus
cuisiner à temps, offrir
à votre entourage ou aux
associations...

91€
c'est le coût
de gaspillage
différentiel par an
et par personne.
Soit la moitié de...